

JOURNEES NATIONALES D'ETUDE
22, 23 & 24 nov. 2012
(facultatif)
Centre de congrès Tapis Rouge
75010 PARIS

ANAS

VISIBLE & INVISIBLE :

Le travail social mis à l'épreuve
de son utilité et de son efficacité



BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

à renvoyer à : ANAS - 15, rue de Bruxelles - 75009 PARIS

Participant(e)

Civilité : Mlle Mme Mr Adhérent(e) ANAS : Oui Non
Nom : Coordonnées : Personnelles Professionnelles
Prénom : Adresse :
.....
Code postal : _____ Ville :
☎ : 📠 : @ :

Entreprise ou service

Nom de la structure : Fonction occupée :
Adresse où doit être envoyée la convention :
..... Code postal : _____ Ville :

TARIFS NETS

Pour les 2 journées de formation (repas de midi compris)

Inscriptions à la journée

Tarif préférentiel pour 3 inscriptions simultanées et plus :

Règlement avant le 01/09/12 : **450 €**

22/11 (repas compris) : **250 €**

Règlement avant le 01/09/12 : **400 €**

Règlement après le 01/09/12 : **495 €**

23/11 (repas compris) : **250 €**

Règlement après le 01/09/12 : **450 €**

Adhérent ANAS payant lui-même
(cotisation réglée) : **395 €**

24 /11 matin : **GRATUIT**

*Le repas sera offert aux adhérents participant à
l'Assemblée Générale de l'ANAS qui aura lieu
durant l'après-midi*

Etudiants (sur justificatif) : **100 €**

REGLEMENT joint à l'inscription (☞ Chèque à l'ordre de l'ANAS)

Par le participant lui-même : chèque bancaire ou postal

Date :

Par l'employeur : chèque, virement ou commande

Signature et cachet du représentant de l'employeur ou du
participant s'il règle lui-même :

Nom et adresse de l'employeur (facturation):
.....

Code postal : _____ Ville :

Personne à contacter :

Tel :

Documents demandés :

Fichet de réduction SNCF

Convention de formation

Facture en exemplaires

Toute annulation devra être formulée par écrit. Une somme forfaitaire de 20 % du
montant de l'inscription sera retenue pour frais de dossier. Sauf cas de force
majeure dûment constaté, aucun remboursement ne sera effectué pour les
annulations parvenues à l'ANAS après le 22 novembre 2012, cachet de la poste
faisant foi.

N° formateur : 11 75 259 40 75 - SIREN : 784 359 093 - APE : 9412Z

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'ANAS au 01 45 26 33 79